

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant-vente d'un immeuble



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

20 Villas NEO-Zélandaise en structure légère sur Magenta

Propriétaire

DIRECTION DES FINANCES DE LA NOUVELLE CALEDONIE -
M. PICAN DIDIER
rue PAUL MONTCHOVET
98800 NOUMEA (NOUVELLE CALEDONIE)

Demandeur

DIRECTION DES FINANCES DE LA NOUVELLE CALEDONIE -
M. PICAN DIDIER
rue PAUL MONTCHOVET
98800 NOUMEA (NOUVELLE CALEDONIE)

SYNTHESE DU RAPPORT :

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Date du rapport : 03/08/2021

Date de commande : 04/05/2021

Date de visite : 19/05/2021

Nombre de pages : 82

Fait à : Nouméa

Référence du dossier : NC2105009/HHN

Référence du rapport: JT110/21/5687

Nombre de prélèvements : 31

Le présent rapport est établi par
HNANGAN Henri

dont les compétences sont
certifiées par : SOCOTEC
Certification France

Certificat de compétence :
n° DTI/1406-002

Contrat d'assurance :
AXA /
n° 37503519275087 / échéance
31/12/2021

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE.....	3
1. PROGRAMME DU REPERAGE	3
2. PERIMETRE DU REPERAGE.....	3
II. CONCLUSIONS	3
III. OBJET DE LA MISSION	4
1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	5
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	5
IV. DEROULEMENT DE LA MISSION	6
1. PRESTATIONS REALISEES.....	6
2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	6
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE	6
4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUEES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION.....	7
5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION	7
V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	8
1. COMPOSANTS DE LA LISTE A CONTENANT DE L'AMIANTE	8
2. COMPOSANTS DE LA LISTE B CONTENANT DE L'AMIANTE.....	8
3. COMPOSANTS DE LA LISTE A NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	8
4. COMPOSANTS DE LA LISTE B NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	8
5. COMPOSANTS DE LA LISTE A POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES	8
6. COMPOSANTS DE LA LISTE B POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES	8
VI. AUTRES COMPOSANTS REPERES HORS LISTES A ET B	9
1. AUTRES COMPOSANTS CONTENANT DE L'AMIANTE PORTES A LA CONNAISSANCE DE L'OPERATEUR.....	9
2. AUTRES COMPOSANTS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE PORTES A LA CONNAISSANCE DE L'OPERATEUR	9
VII. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT	12
ANNEXE 1 - FICHES D'IDENTIFICATION	13
ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS	22
ANNEXE 3 - PV ANALYSES	33
ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS	75
ANNEXE 5 - GRILLES D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE – CONSEQUENCES REGLEMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS	76
ANNEXE 6 - CERTIFICAT DE COMPETENCES	81

I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

1. PROGRAMME DU REPERAGE

Matériaux et produits des listes A et B.

2. PERIMETRE DU REPERAGE

Le périmètre de repérage concerne les villas rendues accessibles avec les clés en notre possession lors de nos investigations notamment les villas 8, 14, 18, 22 et 23. Les villas 3, 4, 15 et 16 n'ont pu être accessibles en raison des clés non convenables et le reste des villas n'ont pas eu de clés au moment de notre intervention.

Ces dysfonctionnements ont été remontés au donneur d'ordre.

Dans ce rapport, il a été vu également avec le donneur d'ordre afin de repérer l'ensemble des matériaux et produits susceptible de contenir de l'amiante dans les villas visitées.

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante :

Niveau	Local	Matériau ou produit	Etat de conservation et obligations réglementaires
Néant			

Matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante :

Niveau	Local	Matériau ou produit	Etat de conservation et préconisations
Néant			

D'autres composants contenant de l'amiante, présents dans l'immeuble mais ne faisant pas partie des listes réglementaires (A ou B), peuvent avoir été portés à la connaissance de l'opérateur au cours de sa mission : ils sont mentionnés au chapitre 6 « Autres composants repérés ».

Dans le cas où certaines parties d'immeuble concernées par la mission n'ont pas été rendues accessibles lors de la visite de l'opérateur, des investigations complémentaires ou la mise à disposition de moyens d'accès devront être mis en place par le donneur d'ordre (le détail figure au § IV.3).

En complément de la conclusion, dans le cadre d'un diagnostic amiante avant démolition total ou partiel de ces villas, il conviendra de compléter les investigations ainsi réalisés afin de prévenir et de se prémunir du risque amiante.

III. OBJET DE LA MISSION

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans un immeuble bâti préalable à sa vente. Elle comporte :

- La recherche de la présence des matériaux et produits des listes A et B accessibles sans travaux destructifs ;
- L'identification et la localisation des matériaux et produits qui contiennent de l'amiante ;
- L'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de leur risque de dégradation lié à leur environnement.

Le présent rapport est destiné à **constituer l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante, prévu à l'article L1334-13 du Code de la Santé Publique.**

L'intervention de SOCOTEC a pour référentiel les articles R 1334-20 et R 1334-21 du Code de la Santé Publique et les textes qui leur sont liés (en particulier arrêtés du 12/12/2012 et du 26/06/2013 relatifs aux composants des listes A et B). Elle est effectuée dans le cadre de la norme NF X 46-020. Elle porte sur les composants des listes A et B définis dans l'annexe 13-9 au code de la santé publique, accessibles sans travaux destructifs.

Liste A mentionnée à l'article R. 1334-20

Composant de la liste A à vérifier ou à sonder
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R. 1334-21

Composant	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Parois verticales intérieures	Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
	Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
	Planchers. Dalles de sol.
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	Conduits de fluides (air, eau, autres fluides) Conduits, enveloppes de calorifuges.
	Clapets/volets coupe-feu Clapets, volets, rebouchage.
	Portes coupe-feu Joints (tresses, bandes).
	Vide-ordures Conduits.
4. Eléments extérieurs	Toitures. Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
	Bardages et façades légères. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment).
	Conduits en toiture et façade. Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Habitation (maison individuelle)
Date de construction / PC : Date du permis de construire non connue
Autres

Le périmètre de repérage concerne les villas rendus accessibles avec les clés en notre possession lors de nos investigations notamment les villas 8, 14, 18, 22 et 23. Les autres villas 3, 4, 15 et 16 n'ont pu être accessibles en raison des clés non convenable - Vu avec le donneur d'ordre.

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Localisation	Description
RdC - VILLA 3	Façade extérieure
RdC - VILLA 4	Façade extérieure et terrasse
RdC - VILLA 13	Façade extérieure
RdC - VILLA 14	Toutes les pièces
RdC - VILLA 15	Façade extérieure, buanderie et terrasse
RdC - VILLA 16	Façade extérieure et terrasse
RdC - VILLA 18	Toutes les pièces accessibles
RdC - VILLA 22	Toutes les pièces
RdC - VILLA 23	Toutes les pièces

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- ☒ Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- ☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- ☒ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA St Grégoire Bât K (Cofrac : 1-5970)
- ☒ Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- ☒ Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) :
> Aucun accompagnateur

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

Parties non visitées

Localisation	Parties du local	Raison
Lotissement Tonnellier : Villas 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 13, 15, 16, 17, 20 et 21	Locaux intérieur des villas	Absent de clés ou défaut des clés à disposition

Autres informations sur le déroulement de la mission

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Occupation des locaux : Vide

4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	- Néant
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	- Néant
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	- Néant

Observations :

Néant

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans des parties d'immeuble concernées par la mission sont les suivants.

Etage	Intitulé du plan
RDC	VILLA 3
RDC	VILLA 4
RDC	VILLA 8
RDC	VILLA 13
RDC	VILLA 14
RDC	VILLA 15
RDC	VILLA 16
RDC	VILLA 18
RDC	VILLA 22
RDC	VILLA 23

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage des composants des listes A et B classés par localisation.

Successivement sont présentés :

Les composants contenant de l'amiante (§ 5.1 et 5.2),

Les composants des listes A et B repérés sans amiante (§5.3 et 5.4)

Les composants des listes A et B pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ 5.5 et 5.6)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonnes 3 et 4 des tableaux, figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les fiches d'identification.

1. COMPOSANTS DE LA LISTE A CONTENANT DE L'AMIANTE

Localisation	Composant	N° Matériau	N° Prélèvement	Conclusion (justification)	Etat de conservation et obligations réglementaires
Néant	-				

2. COMPOSANTS DE LA LISTE B CONTENANT DE L'AMIANTE

Localisation	Composant	N° Matériau	N° Prélèvement	Conclusion (justification)	Etat de conservation et préconisations
Néant	-				

3. COMPOSANTS DE LA LISTE A NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Localisation	Composant	N° Matériau	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
Néant	-			

4. COMPOSANTS DE LA LISTE B NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Localisation	Composant		N° Matériau	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
RdC - VILLA 14 - garage	Dalle de sol	Dalle de sol	ZPSO-004	TON 04	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

5. COMPOSANTS DE LA LISTE A POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

Localisation	Composant	N° Matériau	Conclusion (justification)
Néant	-		

6. COMPOSANTS DE LA LISTE B POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

Localisation	Composant	N° Matériau	Conclusion (justification)
Néant	-		

VI. AUTRES COMPOSANTS REPERES HORS LISTES A ET B

1. AUTRES COMPOSANTS CONTENANT DE L'AMIANTE PORTES A LA CONNAISSANCE DE L'OPERATEUR

Localisation	Composant		N° Matériau	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
RdC - VILLA 14 - Séjour	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colle de PLINTHE	ZPSO-002	TON 02	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 8 - Chambre 1	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colle de carrelage	ZPSO-024	TON 24	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 22 - coursive	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Colle de carrelage	ZPSO-026	TON 26	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

2. AUTRES COMPOSANTS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE PORTES A LA CONNAISSANCE DE L'OPERATEUR

Localisation	Composant		N° Matériau	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
RdC - VILLA 14 - séjour	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	ZPSO-001	TON 01	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 14 - Dégagement	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Colle de carrelage	ZPSO-003	TON 03	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 14 - cuisine	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colle de faïence	ZPSO-005	TON 05	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 13 - Entrée / façade extérieure	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Panneaux	ZPSO-006	TON 06	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Matériau	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
RdC - VILLA 13	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Éléments associés à la toiture	bandeaux	ZPSO-007	TON 07	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 15 - Buanderie	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Colle de carrelage / Dalle au sol	ZPSO-008	TON 08	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 15 - Façade extérieure	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Panneaux	ZPSO-009	TON 09	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 15- Terrasse	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Colle de carrelage / Dalle au sol	ZPSO-010	TON 10	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 16 - Façade extérieure	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Elément de remplissage / Laine de verre	ZPSO-011	TON 11	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 3	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures	Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	ZPSO-012	TON 12	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 18 - Cuisine	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colle de faïence	ZPSO-013	TON 13	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 18 - Douche	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colle de faïence	ZPSO-014	TON 14	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 18 - pièce WC	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Colle de carrelage	ZPSO-015	TON 15	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Matériau	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
RdC - VILLA 23 - Dégagement	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Colle de carrelage	ZPSO- 016	TON 16	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 23 - Entrée - Douche 1	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colle de faïence	ZPSO- 017	TON 17	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 23 - Douche 2	Colle de faïence	Colle de faïence	ZPSO- 018	TON 18	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 23 - dégagement WC	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Colle de carrelage	ZPSO- 019	TON 19	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 23 - Cuisine	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colle de faïence	ZPSO- 020	TON 20	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 8 - buanderie	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Peinture décorative	ZPSO- 021	TON 21	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 8 - Cuisine	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Colle de carrelage	ZPSO- 022	TON 22	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 8 - Douche/WC	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colle de faïence	ZPSO- 023	TON 23	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 8 - Garage	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Peinture de sol	ZPSO- 025	TON 25	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 22 - cuisine	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colle de faïence	ZPSO- 027	TON 27	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

Localisation	Composant		N° Matériau	N° Prélèvement	Conclusion (justification)
RdC - VILLA 22 - seuil de porte	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Mousse polyuréthane	ZPSO-028	TON 28	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 4 - Terrasse	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Colle de carrelage	ZPSO-029	TON 29	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
RdC - VILLA 3	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Panneaux	ZPSO-030	TON 30	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
	1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités - Éléments sous toiture	Isolant fibreux en sous toiture / Isorel	ZPSO-031	TON 31	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

VII. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, en particulier lorsque les cotations des matériaux sont en note 3 (pour les matériaux de la liste A), AC1, AC2 (pour les matériaux de la liste B situés à l'intérieur de bâtiments occupés ou fréquentés), le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante, les interventions suivantes :

- > Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- > Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.

ANNEXE 1 - FICHES D'IDENTIFICATION



Matériaux : ZPSO-001
Prélèvement : TON 01

Description : Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés
Localisation : RdC - VILLA 14 - séjour
Résultat : Absence d'amiante



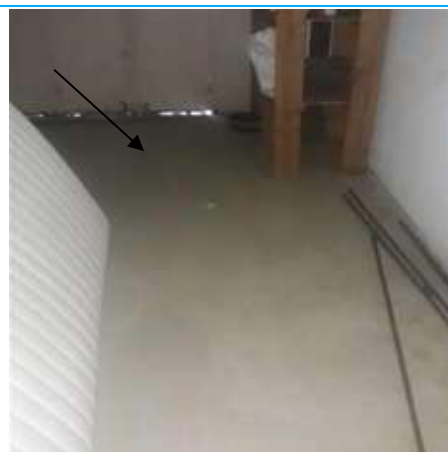
Matériaux : ZPSO-002
Prélèvement : TON 02

Description : Colle de PLINTHE
Localisation : RdC - VILLA 14 - Séjour
Résultat : **Présence d'amiante**



Matériaux : ZPSO-003
Prélèvement : TON 03

Description : Colle de carrelage / dalle au sol
Localisation : RdC - VILLA 14 - Dégagement
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-004
Prélèvement : TON 04

Description : Dalle de sol
Localisation : RdC - VILLA 14 - garage
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-005
Prélèvement : TON 05
Description : Colle de faïence
Localisation : RdC - VILLA 14 - cuisine
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-006
Prélèvement : TON 06
Description : Panneaux
Localisation : RdC - VILLA 13 - Entrée / façade extérieure
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-007
Prélèvement : TON 07
Description : bandeaux
Localisation : RdC - VILLA 13
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-008
Prélèvement : TON 08
Description : Colle de carrelage / Dalle au sol
Localisation : RdC - VILLA 15 - Buanderie
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-009
Prélèvement : TON 09
Description : Panneaux
Localisation : RdC - VILLA 15 - Façade extérieure
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-010
Prélèvement : TON 10
Description : Colle de carrelage / Dalle au sol
Localisation : RdC - VILLA 15- Terrasse
Résultat : Absence d'amiante



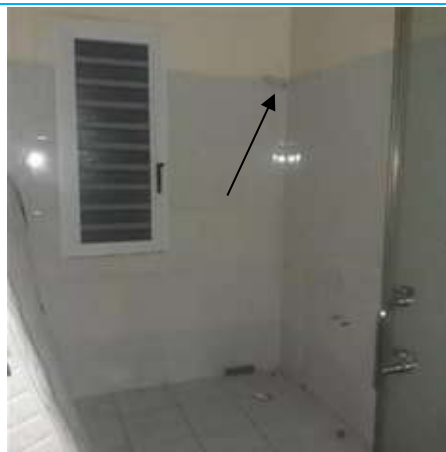
Matériaux : ZPSO-011
Prélèvement : TON 11
Description : Élément de remplissage / Laine de verre
Localisation : RdC - VILLA 16 - Façade extérieure
Résultat : Absence d'amiante



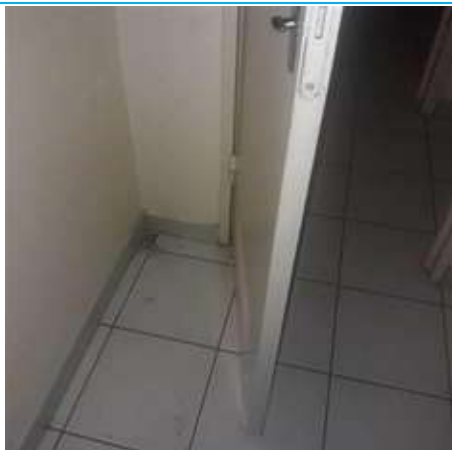
Matériaux : ZPSO-012
Prélèvement : TON 12
Description : Joint de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)
Localisation : RdC - VILLA 3
Résultat : Absence d'amiante



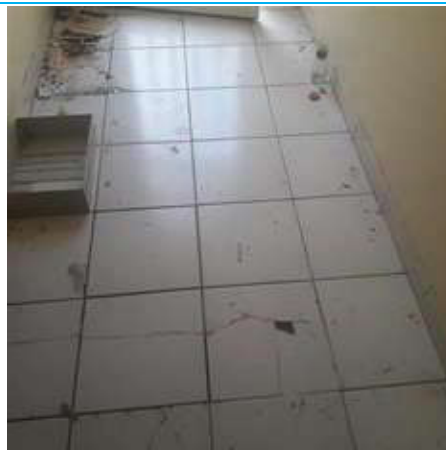
Matériaux : ZPSO-013
Prélèvement : TON 13
Description : Colle de faïence
Localisation : RdC - VILLA 18 - Cuisine
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-014
Prélèvement : TON 14
Description : Colle de faïence
Localisation : RdC - VILLA 18 - Douche
Résultat : Absence d'amiante



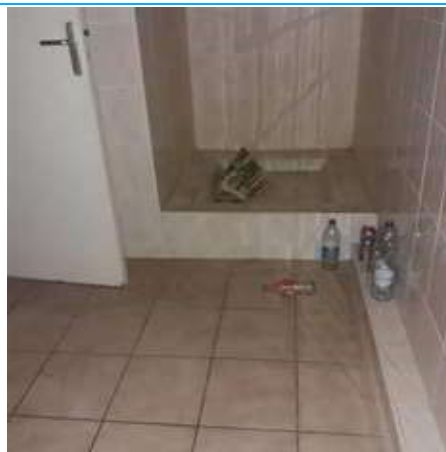
Matériaux : ZPSO-015
Prélèvement : TON 15
Description : Colle de carrelage / dalle au sol
Localisation : RdC - VILLA 18 - pièce WC
Résultat : Absence d'amiante



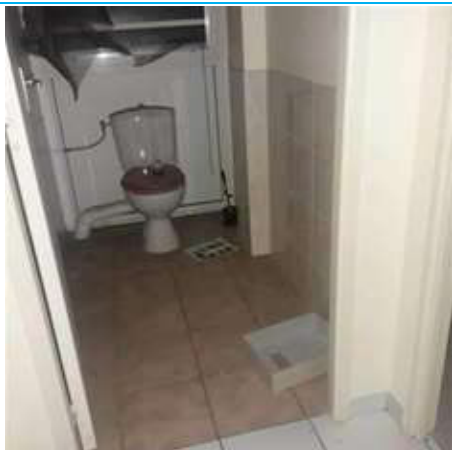
Matériaux : ZPSO-016
Prélèvement : TON 16
Description : Colle de carrelage / dalle au sol
Localisation : RdC - VILLA 23 - Dégagement
Résultat : Absence d'amiante



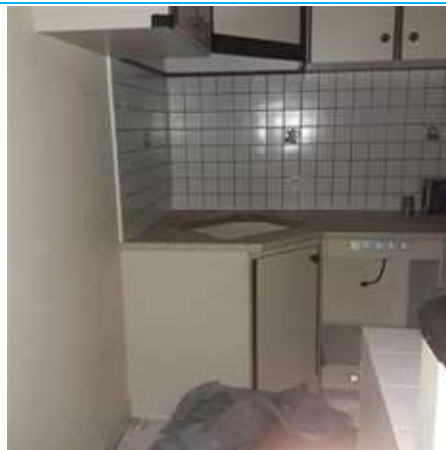
Matériaux : ZPSO-017
Prélèvement : TON 17
Description : Colle de faïence
Localisation : RdC - VILLA 23 - Entrée - Douche 1
Résultat : Absence d'amiante



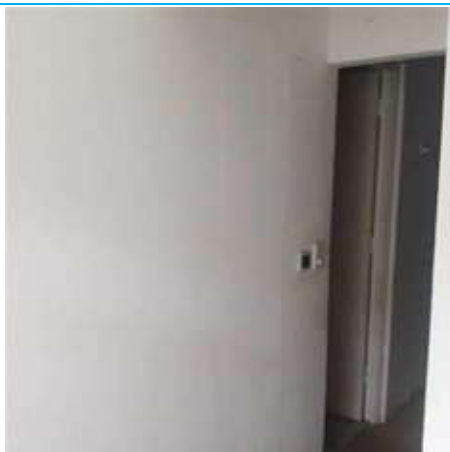
Matériaux : ZPSO-018
Prélèvement : TON 18
Description : Colle de faïence
Localisation : RdC - VILLA 23 - Douche 2
Résultat : Absence d'amiante



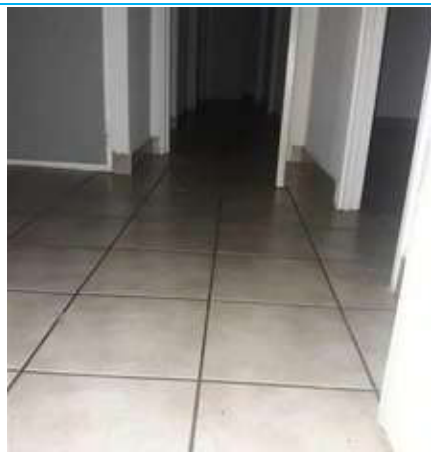
Matériaux : ZPSO-019
Prélèvement : TON 19
Description : Colle de carrelage / dalle au sol
Localisation : RdC - VILLA 23 - dégagement WC
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-020
Prélèvement : TON 20
Description : Colle de faïence
Localisation : RdC - VILLA 23 - Cuisine
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-021
Prélèvement : TON 21
Description : Peinture décorative
Localisation : RdC - VILLA 8 - buanderie
Résultat : Absence d'amiante



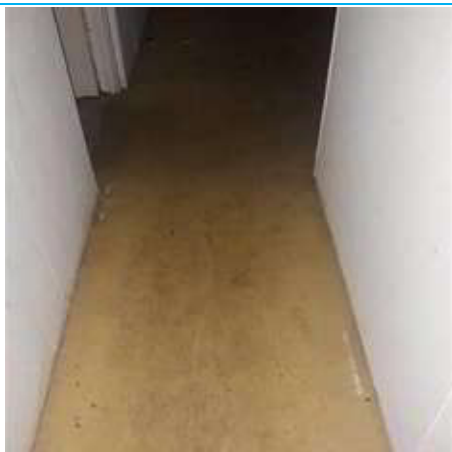
Matériaux : ZPSO-022
Prélèvement : TON 22
Description : Colle de carrelage / dalle au sol
Localisation : RdC - VILLA 8 - Cuisine
Résultat : Absence d'amiante



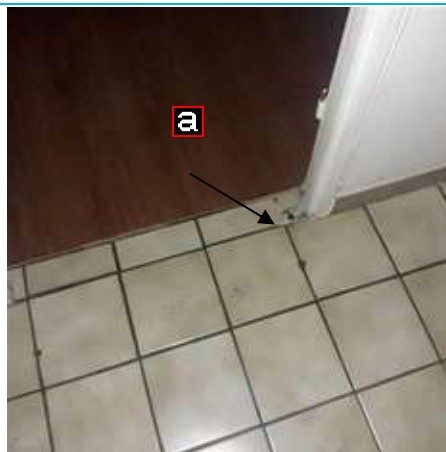
Matériaux : ZPSO-023
Prélèvement : TON 23
Description : Colle de faïence
Localisation : RdC - VILLA 8 - Douche/WC
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-024
Prélèvement : TON 24
Description : Colle de plinthe
Localisation : RdC - VILLA 8 - Chambre 1
Résultat : **Présence d'amiante**



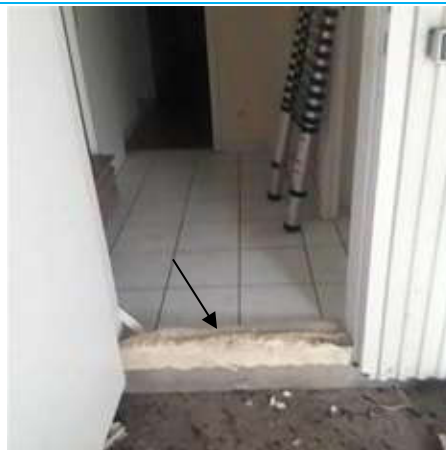
Matériaux : ZPSO-025
Prélèvement : TON 25
Description : Peinture de sol
Localisation : RdC - VILLA 8 - Garage
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-026
Prélèvement : TON 26
Description : Colle de carrelage / dalle au sol
Localisation : RdC - VILLA 22 - coursive
Résultat : **Présence d'amiante**



Matériaux : ZPSO-027
Prélèvement : TON 27
Description : Colle de faïence
Localisation : RdC - VILLA 22 - cuisine
Résultat : Absence d'amiante



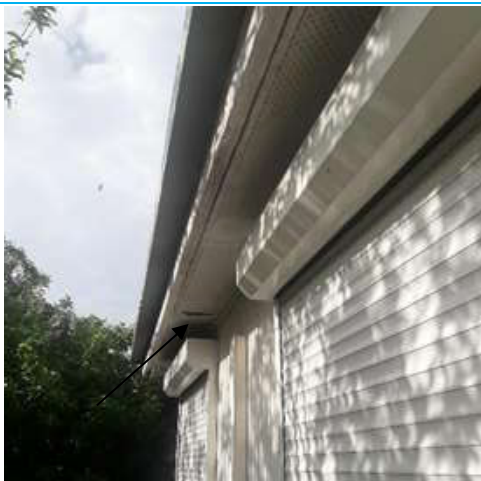
Matériaux : ZPSO-028
Prélèvement : TON 28
Description : Mousse polyuréthane
Localisation : RdC - VILLA 22 - seuil de porte
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-029
Prélèvement : TON 29
Description : Colle de carrelage / dalle au sol
Localisation : RdC - VILLA 4 - Terrasse
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-030
Prélèvement : TON 30
Description : Panneaux
Localisation : RdC - VILLA 3
Résultat : Absence d'amiante



Matériaux : ZPSO-031
Prélèvement : TON 31
Description : Panneau isorel
Localisation : RdC - VILLA 3 / Sous-forget extérieur
Résultat : Absence d'amiante

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS

Légende :

-  Sondage destructif avec réalisation de prélèvement pour analyse
-  Matériaux ou produit amiantés après analyse
-  Matériaux ou produit ne contenant pas d'amiante après analyse

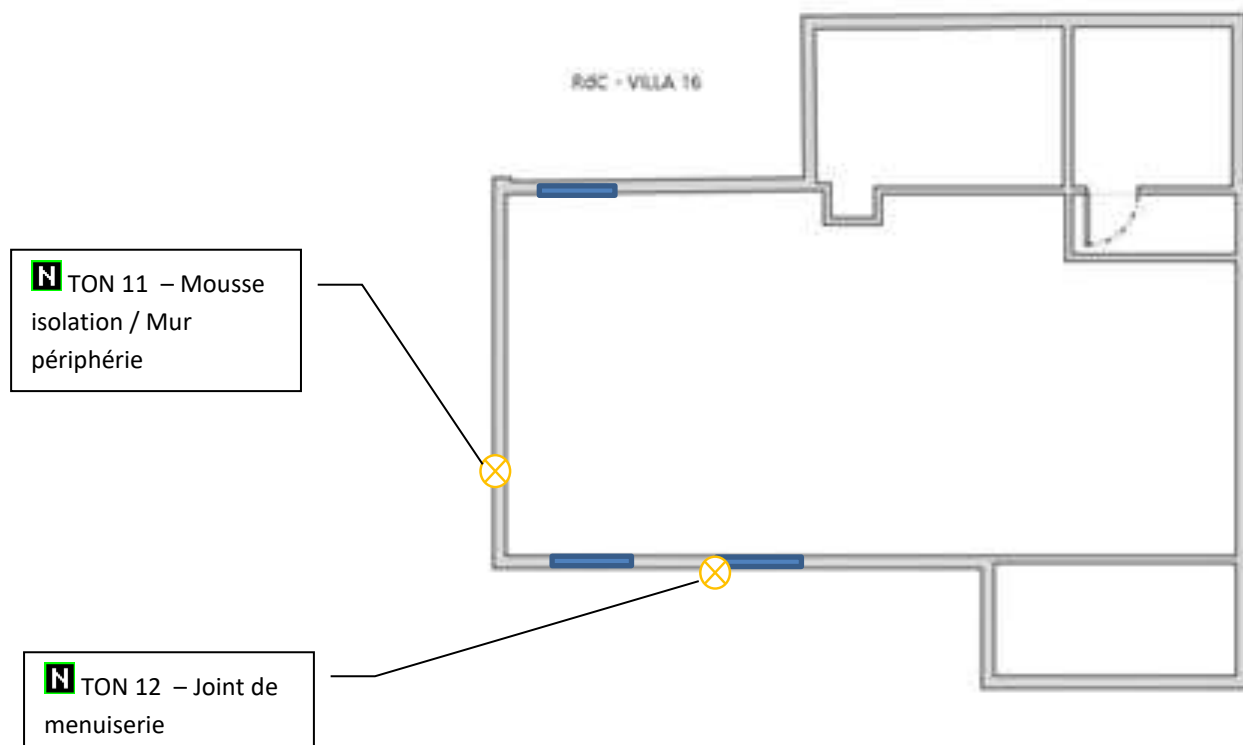


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC – VILLA16
Dossier n° NC2105009/HHN du
Adresse du bien :

RdC - VILLA 4

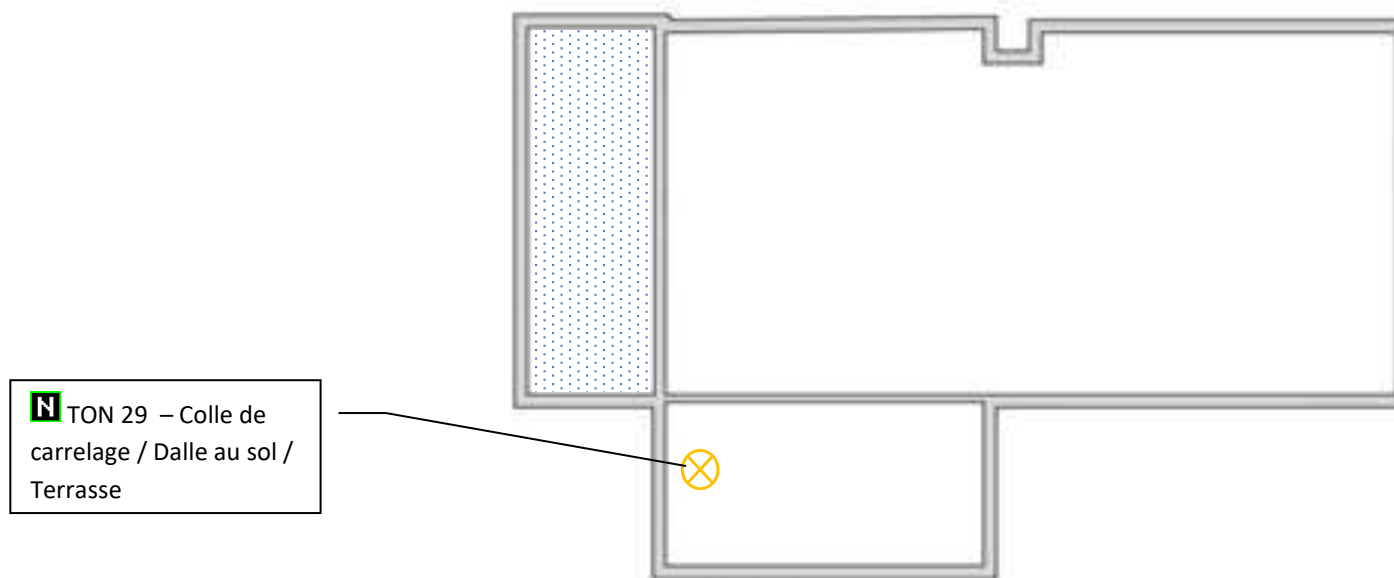


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC – VILLA 4
Dossier n° NC2105009/HHN du
Adresse du bien : Lotissement tonnelier Magenta

RdC - VILLA 3

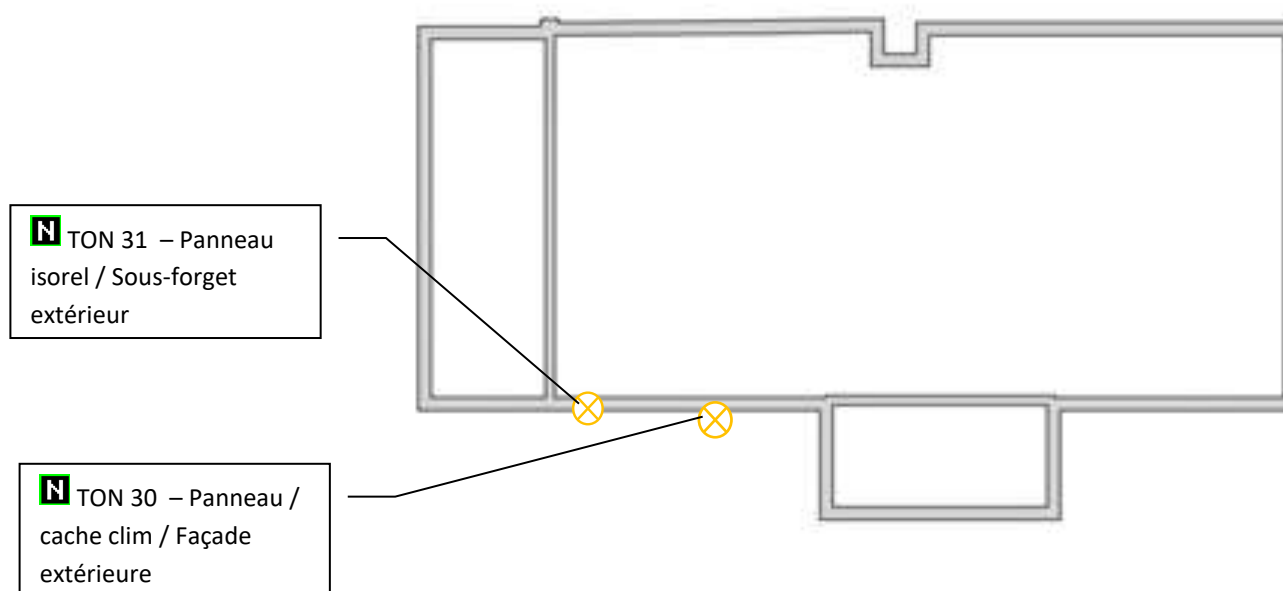


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC – VILLA 3
Dossier n° NC2105009/HHN du
Adresse du bien : Lotissement tonnelier Magenta

RdC - VILLA 18

N TON 13 – Colle de faïence
/ cuisine

N TON 15 – Colle de
carrelage / Dalle au sol / wc

N TON 14 – Colle de
carrelage / Dalle au sol /
Terrasse

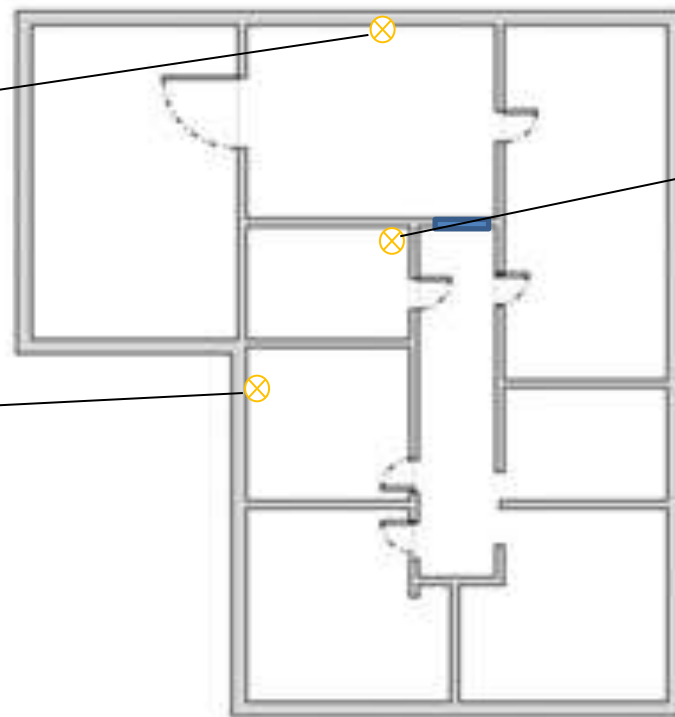


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC - VILLA18
Dossier n° NC2105009/HHN du
Adresse du bien : Lotissement tonnelier Magenta

RdC - VILLA 8

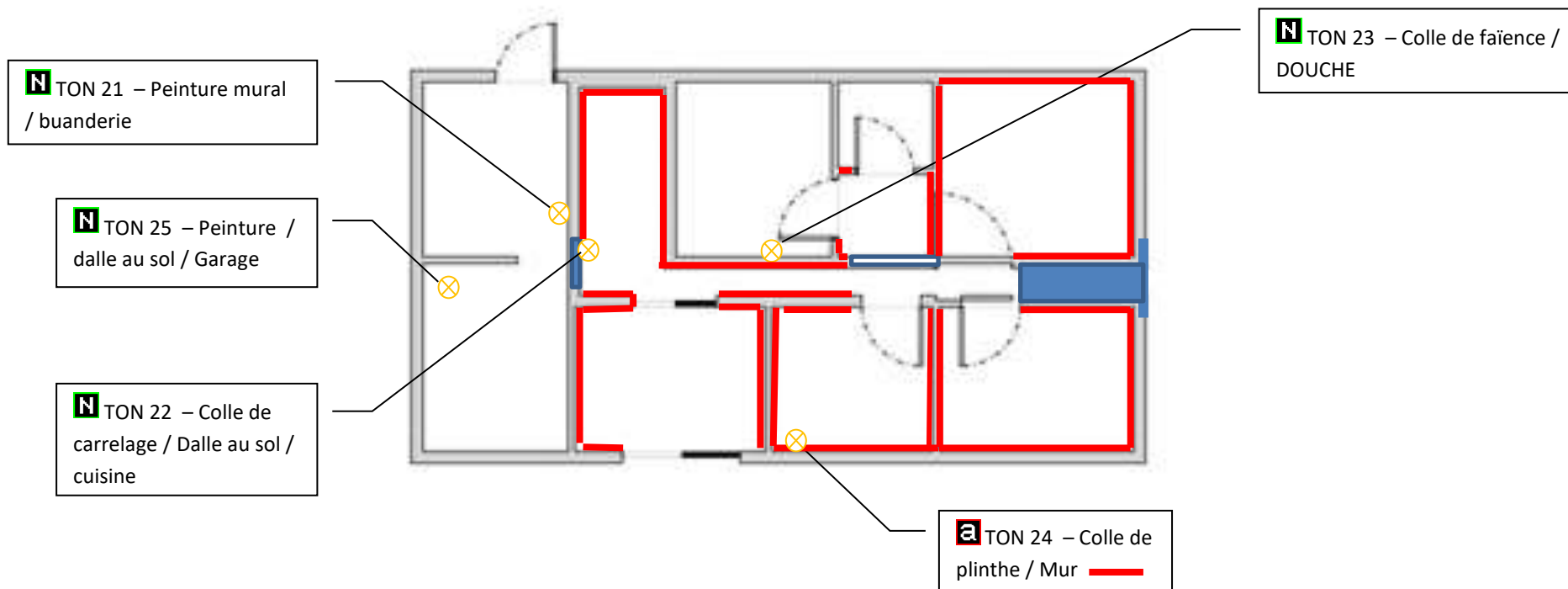


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC - VILLA 8
Dossier n° NC2105009/HHN du
Adresse du bien : Lotissement tonnelier Magenta

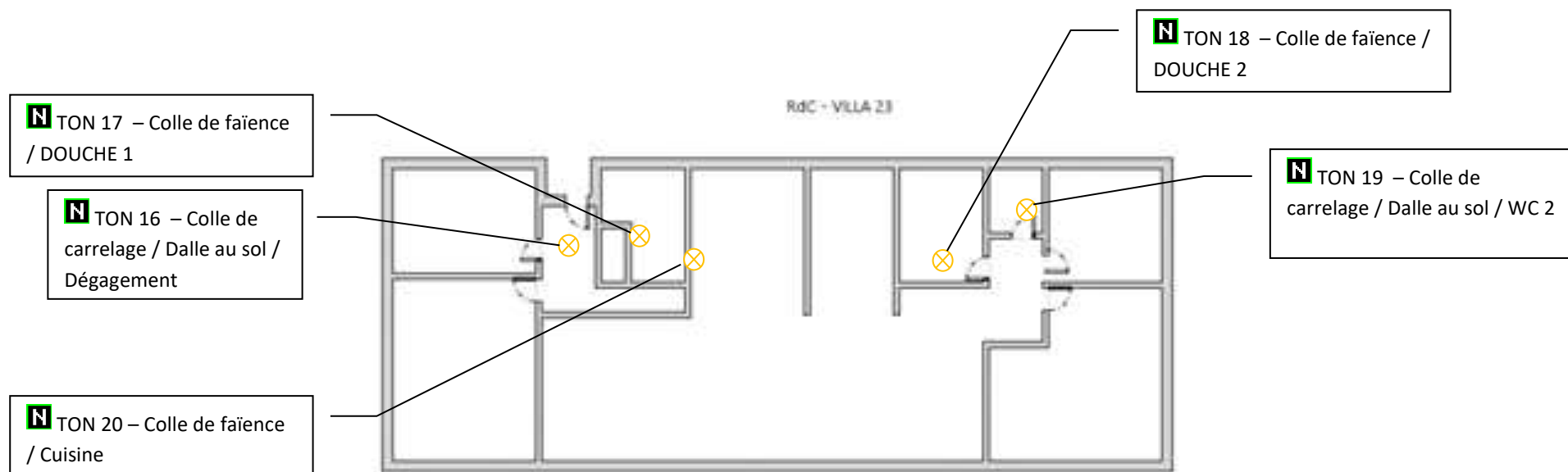


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC – VILLA 23
Dossier n° NC2105009/HHN
Adresse du bien : Lotissement tonnelier Magenta

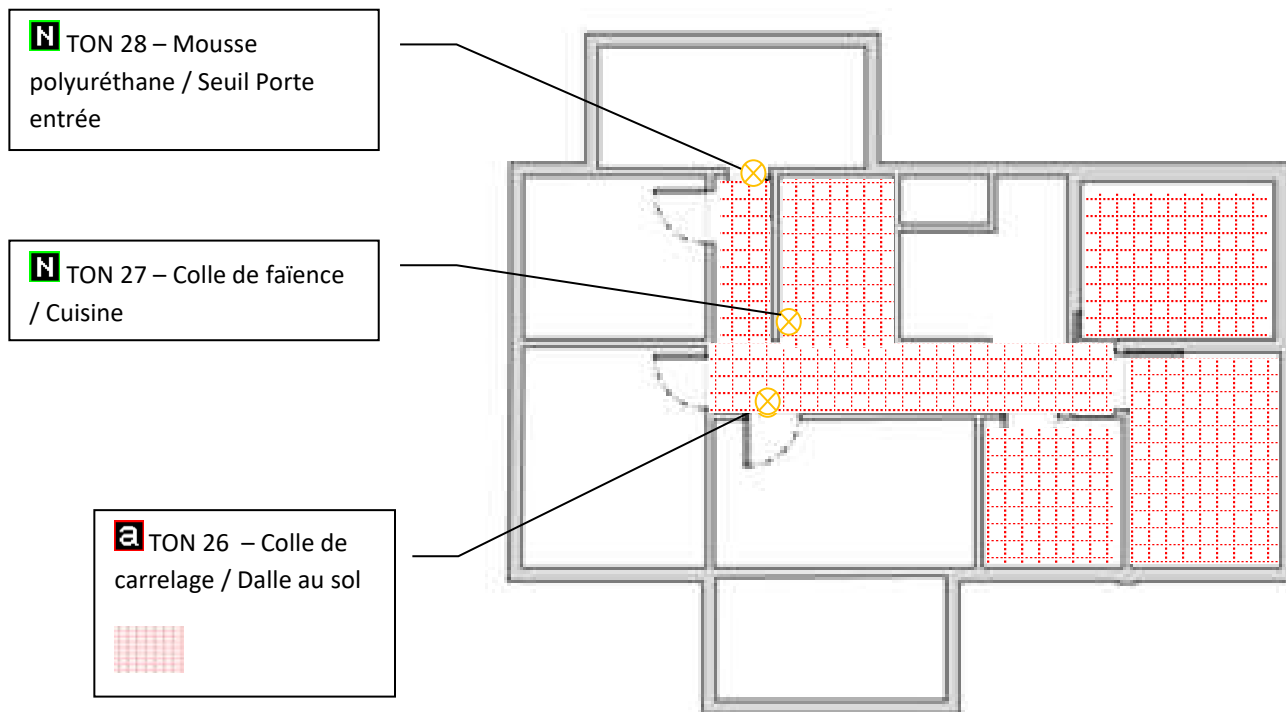


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC – VILLA 22
 Dossier n° NC2105009/HHN du
 Adresse du bien : Lotissement tonnelier Magenta

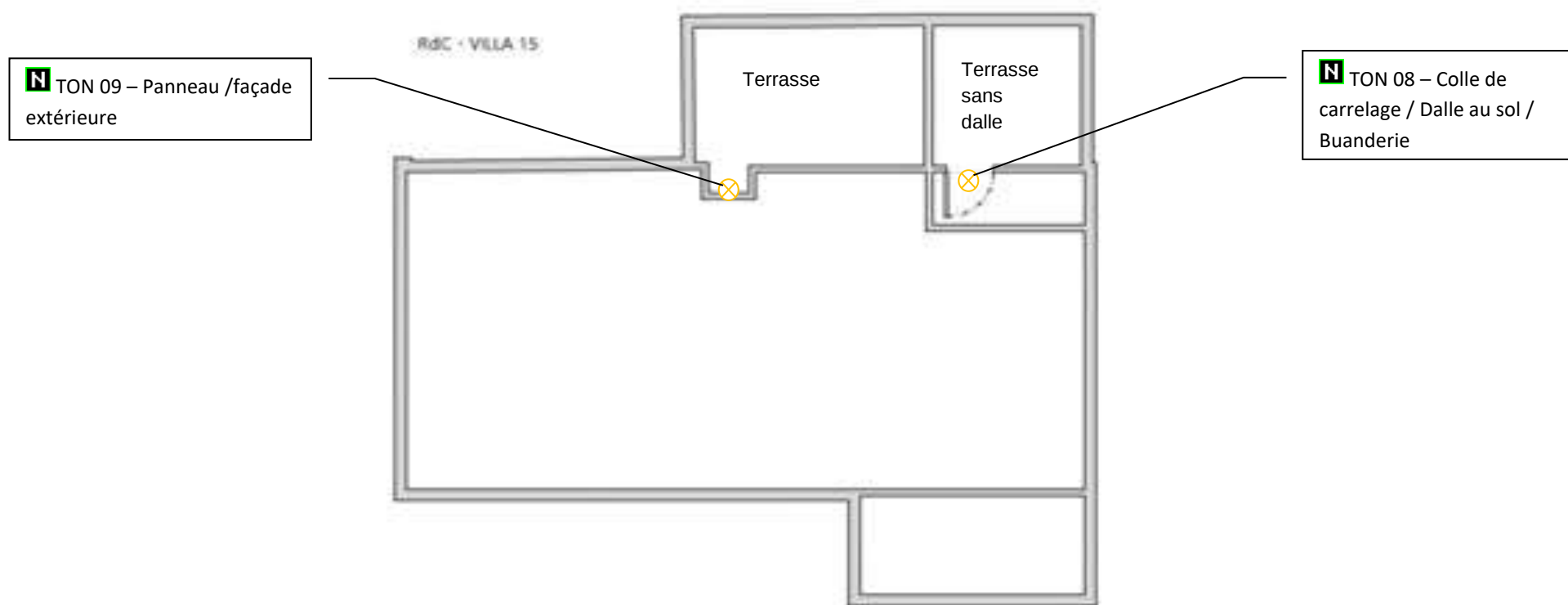


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC – VILLA 15
Dossier n° NC2105009/HHN du
Adresse du bien : Lotissement tonnelier Magenta

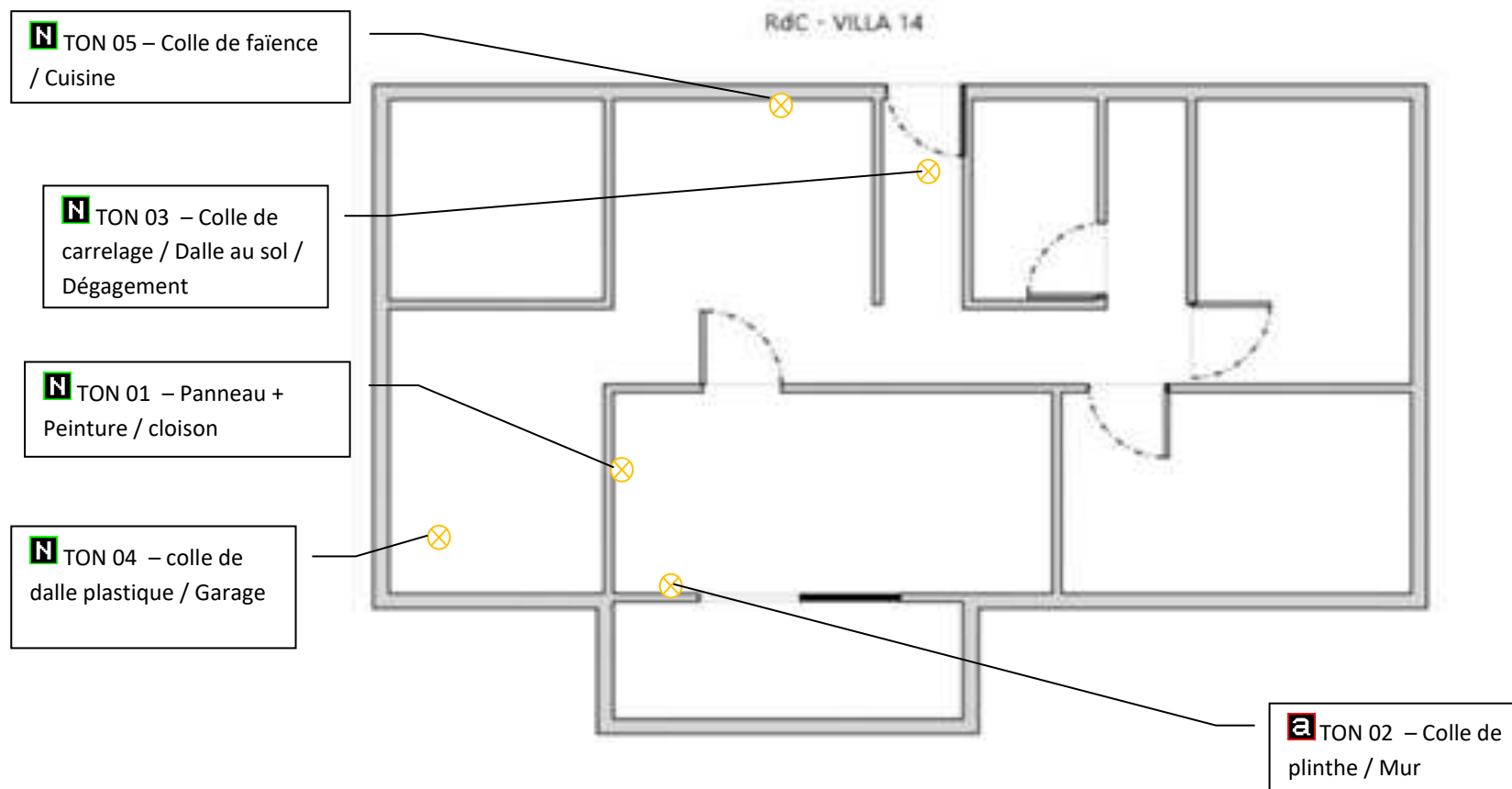


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC – VILLA 14
 Dossier n° NC2105009/HHN du
 Adresse du bien : Lotissement tonnelier Magenta

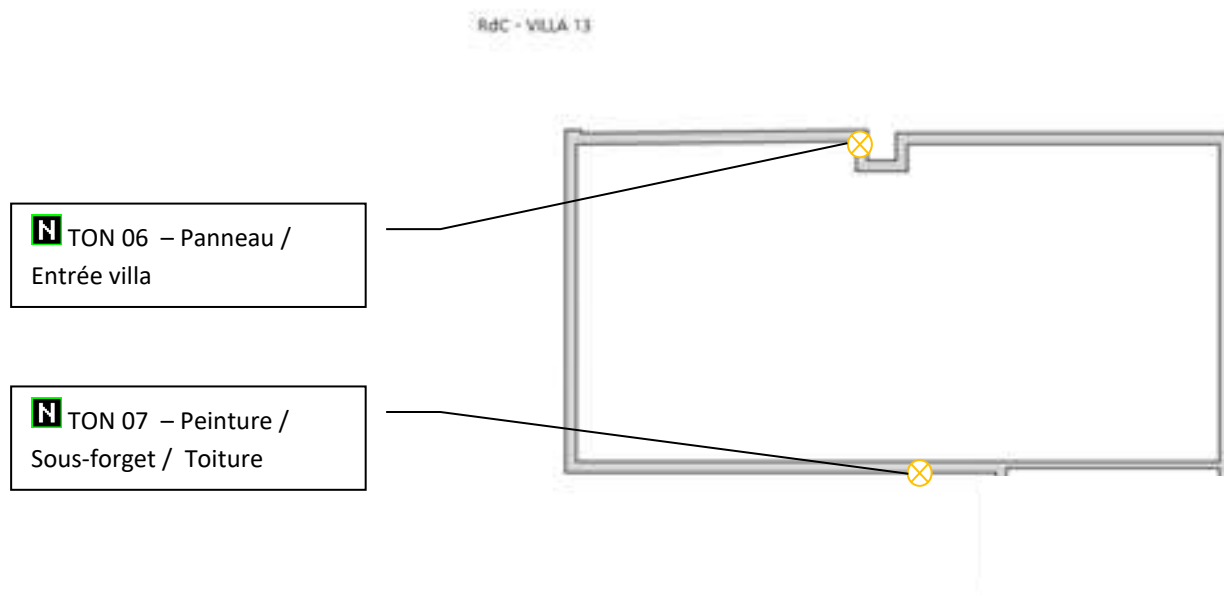


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC – VILLA 13
Dossier n° NC2105009/HHN
Adresse du bien : Lotissement tonnelier Magenta

ANNEXE 3 - PV ANALYSES



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7587 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7587
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 01 - Plâtre panneau de cloison - Mur int - Séjour - Villa 14
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 03/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : LEN (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seul le client, à la demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7588 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7588
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 02 - Colle de plinthe - Séjour - Villa 14
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise / Peintures multiples / Carton

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : GEB
Carrelage	Non analysé			
► Colle grise + Peintures multiples non séparable + Carton non séparable	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyse : GEB (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguées à l'origine par le client, ont été analysées.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Seul le mande particulier et l'ordre du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° II072106-7588 EN DATE DU 08/06/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ETA 164 rev 20

Page 2 / 2



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7589 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7589
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 03 - Dalle au sol / Colle + Carrelage - Dégagement - Villa 14
Description ITGA	Carrelage en vrac / Colle grise en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage en vrac	Non analysé			
► Colle grise en vrac	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : BMB (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement contenir une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seul le mandataire et le client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7590 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7590
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont rétranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 04 - Colle + Dalle plastique - Dalle de sol - Garage - Villa 14
Description ITGA	Dalle dure cassante beige / Colle polymère jaune / Ragrage gris

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Dalle dure cassante beige	META (B) le 07/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : LUT
▶ Colle polymère jaune non séparable + Ragrage gris	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : BMB (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire, alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Seul le mande particulier et écrit du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° II072106-7590 EN DATE DU 08/06/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ETA 164 rev 20

Page 2 / 2



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7591 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7591
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 05 - Colle de faïence - Cuisine - Villa 14
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Couche plâtrée blanche en faible quantité / Peinture en faible quantité

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
► Colle grise + Couche plâtrée blanche en faible quantité non séparable + Peinture en faible quantité non séparable	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : MWM (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement contenir une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Seul le mande particulier et l'ordre du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7592 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7592
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 06 - Panneau fibrociment - Mur façade extérieure - Entrée - Villa 13
Description ITGA	Fibrociment gris

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si le teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Fibrociment gris	MOLF + META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : MWM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7593 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7593
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 07 - Peinture - Sous-forget - Toiture - Villa 13
Description ITGA	Peintures multiples / Bois en lamelles

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples	META (A) le 03/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : MWM
Bois en lamelles	Non analysé			

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement contenir une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Delphine HAREL, Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seul le mande particulier et l'ordre du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7594 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7594
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 08 - Dalle au sol / Colle + Carrelage - Buanderie - Villa 15
Description ITGA	Carrelage / Colle blanche / Matériau gris hétérogène

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle blanche	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : MWM
▶ Matériau gris hétérogène	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : MWM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° II072106-7594 EN DATE DU 08/06/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ETA 164 rev 20

Page 2 / 2



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7595 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7595
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 09 - Panneau rigide + Peinture - Mur façade extérieure - Villa 15
Description ITGA	Peinture / Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau fibreux beige avec poussières	MOLF + META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : LUT (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Seul le mande particulier et l'ordre du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7596 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7596
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 10 - Dalle au sol / Colle + Carrelage - Terrasse - Villa 15
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
► Colle grise	META (A) du 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : AQP

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement contenir une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Delphine HAREL, Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seul le mande particulier et celui du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7597 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7597
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 11 - laine de verre - Mur façade extérieure - Villa 16
Description ITGA	Matériau fibreux jaune avec poussières

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si le teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux jaune avec poussières	MOLF + META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1)	---	Analysée : CLD

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7598 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7598
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 12 - Joint de menuiserie - Chambre - Villa 16
Description ITGA	Matériau mou blanc avec poussières

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Matériau mou blanc avec poussières	META (B) le 07/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : BMB

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7599 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7599
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 13 - Colle de faïence - Cuisine - Villa 18
Description ITGA	Carrelage / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
► Colle grise	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : LGM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seul le mande particulier et celui du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7600 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7600
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 14 - Colle de faïence - Douche - Villa 18
Description ITGA	Carrelage / Colle beige / Peinture

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage		Non analysé		
► Colle beige + Peinture non séparable	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : BMB (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguées à l'essai par le client, ont été analysées.

Validé par : Delphine HAREL, Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7601 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7601
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 15 - Dalle au sol / Colle + Carrelage - Dégagement WC - Villa 18
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Matériau beige

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :

- (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
- (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analysé : BMB
▶ Matériau beige	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analysé : BMB

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguées à l'origine par le client, ont été analysées.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° II072106-7601 EN DATE DU 08/06/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ETA 164 rev 20

Page 2 / 2



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7602 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7602
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont rétranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 16 - Dalle au sol / Colle + Carrelage - Dégagement - Villa 23
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Matériau rose / Matériau noir

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage		Non analysé		
► Colle grise + Matériau rose non séparable + Matériau noir non séparable	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : LEN (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement contenir une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguées à l'essai par le client, ont été analysées.

Validé par : Delphine HAREL, Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7603 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7603
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 17 - Colle de faïence - Douche 1 - Entrée - Villa 23
Description ITGA	Peinture avec poussières / Carrelage / Colle beige

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture avec poussières	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : BMB
Carrelage	Non analysé			
► Colle beige	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : BMB

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches matérialisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguées à l'origine par le client, ont été analysées.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seul le mande particulier et l'ordre du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° II072106-7603 EN DATE DU 08/06/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ETA 164 rev 20

Page 2 / 2



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7604 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7604
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 18 - Colle de faïence - Douche 2 - Villa 23
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture + Carrelage	Non analysé			
► Colle grise	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : CLD

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement contenir une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client ont été analysées.

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Seul le client et l'ordonnateur du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7605 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7605
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 19 - Dalle au sol / Colle + Carrelage - Douche - WC - Villa 23
Description ITGA	Carrelage / Colle grise avec poussières

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
► Colle grise avec poussières	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : LEN

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement contenir une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Delphine HAREL, Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seul le mandataire et le client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7606 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7606
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 20 - Colle de faïence - Cuisine - Villa 23
Description ITGA	Matériau souple blanc avec poussières / Carrelage / Colle grise

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Matériau souple blanc avec poussières	META (B) le 07/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : BMB
Carrelage	Non analysé			
▶ Colle grise	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : MWM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches matérialisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguées à l'origine par le client, ont été analysées.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sur un support quelconque.
Seul le mande particulier et l'ordre du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° II072106-7606 EN DATE DU 08/06/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ETA 164 rev 20

Page 2 / 2



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7607 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7607
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 21 - Peinture cloison - Buanderie - Villa 8
Description ITGA	Peintures multiples / Bois en lamelles

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Peintures multiples	META (A) le 03/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analysée : LEN
Bois en lamelles	Non analysé			

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement contenir une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Delphine HAREL, Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seul le mandataire et le client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7608 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7608
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont rétranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 22 - Dalle au sol / Colle + Carrelage - Cuisine - Villa 8
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Peinture en faible quantité

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage		Non analysé		
► Colle grise + Peinture en faible quantité non séparable	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : LSM (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguées à l'essai par le client, ont été analysées.

Validé par : Delphine HAREL, Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7609 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7609
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 23 - Colle de faïence - Douche - WC - Villa 8
Description ITGA	Peinture / Joint cassant blanc / Carrelage / Colle beige / Carton

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture + Carrelage + Carton non séparable		Non analysé		
▶ Joint cassant blanc	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : LSM
▶ Colle beige	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : LSM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sur un support papier du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° II072106-7609 EN DATE DU 08/06/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ETA 164 rev 20

Page 2 / 2



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7610 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7610
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 24 - Colle de plinthe - Chambre 1 - Villa 8
Description ITGA	Peinture / Carrelage / Colle grise / Peinture / Couche plâtrée blanche avec couche cartonnée

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage		Non analysé		
► Peinture	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : NKB
► Colle grise + Peinture non séparable + Couche plâtrée blanche avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyse : MKO (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° II072106-7610 EN DATE DU 08/06/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ETA 164 rev 20

Page 2 / 2



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7611 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7611
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 25 - Peinture au sol - Garage - Villa 8
Description ITGA	Peintures multiples en vrac / Matériau beige en faible quantité hétérogène

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau beige en faible quantité hétérogène non séparable	META (A) le 03/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : MWM (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches hétérogènes en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Seul le client, à la demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7612 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7612
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont rétranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 26 - Dalle au sol / Colle + Carrelage - Coursive - Villa 22
Description ITGA	Carrelage / Colle beige / Colle bitumineuse noire

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage		Non analysé		
▶ Colle beige	META (A) le 03/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : LEN
▶ Colle bitumineuse noire	MOLP le 07/06/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : JNK

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seuls de mande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° II072106-7612 EN DATE DU 08/06/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ETA 164 rev 20

Page 2 / 2



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7613 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7613
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 27 - Colle de faïence - Cuisine - Villa 22
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Bois sous forme de fibres

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Carrelage		Non analysé		
► Colle grise	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyse : UEN
Bois sous forme de fibres		Non analysé		

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la longueur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Seul le client, à la demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° II072106-7613 EN DATE DU 08/06/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ETA 164 rev 20

Page 2 / 2



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7614 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7614
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 28 - Mousse - Entrée porte au sol - Villa 22
Description ITGA	Matériau mousse beige.

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si le teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Matériau mousse beige	META (B) le 07/06/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analysée : CLD

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7615 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7615
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 29 - Dalle au sol / Colle + Carrelage - Terrasse - Villa 4
Description ITGA	Carrelage / Colle beige / Matériau gris en vrac

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
► Colle beige + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : BMB (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement contenir une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.

Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguées à l'essai par le client, ont été analysées.

Validé par : Delphine HAREL, Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seule demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances B&I K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7616 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7616
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont rétranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 30 - Panneau fibrociment - Cache clim en extérieure - Villa 3
Description ITGA	Peinture / Fibrociment gris

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Fibrociment gris	MOLF + META (A) le 08/06/2021 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1)	---	Analyse(s) : LEM / NNE (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguées à l'origine par le client, ont été analysées.

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Seul le client, à la demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° I-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

RAPPORT D'ESSAI N° IT072106-7617 EN DATE DU 08/06/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :
SOCOTEC CALEDONIE
MR. Henri HNANGAN

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0721-39870
Echantillon ITGA : IT072106-7617
Reçu au laboratoire le : 03/06/2021

Réf. Client : Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

Commande	23/21.05.009
Dossier client	
Echantillon	TON 31 - Panneau Isorel - Toiture - Villa 3
Description ITGA	Peinture / Bois sous forme de fibres

Préparation : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si le teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture	META (A) le 03/06/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analysée : CLD
Bois sous forme de fibres	Non analysé			

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Delphine HAREL Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Seul le mande particulier et l'ordre du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ITA 164 rev 20

Page 1 / 1

ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS

**ANNEXE 5 -
GRILLES D'EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES
MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE –
CONSEQUENCES REGLEMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS**

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	Moyen	Faible
1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres. ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou 3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante, ou 2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, ou 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Moyen	Faible
L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entraîner rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc...) selon que le risque est probable ou avéré ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc...

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 – L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 – Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Réalisation d'une « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :
 - a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.
2. Réalisation d'une « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :
 - a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
 - c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
 - d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.
3. Réalisation d'une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :
 - a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 - b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 - c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
 - d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

ANNEXE 6 - CERTIFICAT DE COMPETENCES



SOCOTEC
CERTIFICATION
INTERNATIONALE

CERTIFICAT
N° DTI / 1406-002

Certifié par la présente que :

Henri HNANGAN

a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences

DOMAINE TECHNIQUE	ATTITUDE D'INTERDÉPENDANCE DE D'ADAPTATION, TECHNIQUE, MANUELLE	DATE DE VALIDITÉ	FIN DE VALIDITÉ
ADAPTATION	Maîtrise de l'adaptation des connaissances et des compétences de base à la pratique professionnelle de l'installation et de la maintenance des équipements électriques et électroniques.	11/01/2017	10/01/2020
ADAPTATION - avec matériel	Maîtrise de l'adaptation des connaissances et des compétences de base à la pratique professionnelle de l'installation et de la maintenance des équipements électriques et électroniques.	11/01/2017	10/01/2020

Le présent certificat est délivré par l'organisme de certification internationale à la demande de l'individu concerné. Il est valable pour une durée limitée et doit être renouvelé à l'expiration de sa validité.



Henri HNANGAN



Officiel



SOCOTEC
CERTIFICATION
INTERNATIONALE

1406-002